COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

Réunion du conseil municipal du 4 octobre 2019

DATE DE CONVOCATION: Le 26 septembre 2019

<u>Présents:</u> MME CHABANT E - MM. RICHIN - VERONNET - MME BILLEGA - M. ALLOCHON - MME CHABANT A - M.PERREAUT.

Excusés: MME LHUISSIER – M. RONDIER.

Secrétaire: MME BILLEGA Nicole.

La séance débute à 20 heures sous la Présidence de Madame CHABANT Évelyne, Maire.

Mme Nicole BILLEGA donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR:

Désignation d'un secrétaire de séance:

Le conseil municipal désigne à l'unanimité des voix, Madame Nicole BILLEGA, comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 19 juillet 2019:

Madame Nicole BILLEGA donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 19 juillet 2019.

<u>Convention pour le déneigement des voies communales et intercommunales pour l'année 2019-2020:</u>

L'entreprise SIMONNETON a fait parvenir à la Mairie le devis pour le déneigement de la commune; il propose un tarif horaire de 50,60€ TTC. Qui est identique à celui de l'année dernière.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis pour l'année 2019-2020.

Délibération suite à transfert de personnel;

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que depuis le 1er septembre , Céline CHABANT ne fait plus partie des effectifs de la commune de Saint-Alpinien mais de ceux du Syndicat du RPI Saint-Alpinien, Saint-Amand, Saint-Maixant.

Elle explique qu'elle s'est engagée auprès du Syndicat qu'en cas de licenciement de cet agent, la commune de Saint-Alpinien prendrait en charge une partie des indemnités de licenciement, au prorata des années passées dans ces deux collectivités.

Elle demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur cet engagement. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le conseil municipal valide cet engagement.

Travaux prévisionnels et demande de subvention:

Ce sujet sera remis à l'ordre du jour lors d'un prochain conseil municipal. La commission des travaux va se réunir samedi 12 octobre à 10h00 afin de voir l'état des routes communales. Des devis seront demandés afin de déposer une demande de subvention DETR 2020 sur des travaux de voirie.

Questions diverses;

Madame le Maire donne lecture d'un courrier provenant de Madame Bernadette VEYSSET qui au nom de résidents et de familles de résidents attire l'attention des élus sur les mauvaises conditions de soins qui sont prodigués à l'EHPAD Saint-Jean à Aubusson, par manque de personnel.

Après en avoir discuté, les élus demandent à Madame le Maire de contacter Madame VEYSSET afin d'avoir plus de renseignements sur les démarches effectuées à ce jour auprès des services concernés.

Elle informe ses collègues de la demande de M. Franck CHAULET qui souhaite, pour des raisons de sécurité, que les arbres communaux situés à côtés de sa maison située sur le lotissement au bourg soient taillés. Elle rappelle qu'ils ont déjà évoqué ce sujet lors d'une précédente réunion et que M. CHAULET vient de réitérer sa demande à Monsieur Joël RICHIN. Suite à l'accord unanime des conseillers, un devis va être demandé afin d'effectuer l'élagage de ces deux bouleaux.

Elle précise qu'un arbre situé à côté de la grange de la famille BOUQUET à «Montignat» va être abattu prochainement par M. Michel LONGY.

Suite à la demande verbale d'un habitant, concernant l'éventuel achat de deux parcelles sectionnaires boisées situées au «Grimaudeix», Madame le Maire explique qu'elle a demandé l'avis du domaine sur leur valeur vénale et fait part de l'estimation qu'elle vient de recevoir.

Elle indique qu'elle en a également profité pour demander l'estimation du terrain disponible situé sur le lotissement au bourg, en face de la Mairie, au cas où une demande d'achat serait faite par un éventuel acquéreur.

Elle rappelle pour terminer que Monsieur Thierry CARLIER président du comité des fêtes de Bosroger invite tous les conseillers municipaux au vin d'honneur de la fête de la noisette qui a lieu cette année à Saint-Alpinien le dimanche 6 octobre.

Il a annoncé qu'il fournirait gracieusement à la commune un tilleul pour remplacer celui qui était à côté de la Mairie et qui est tombé au mois d'août.

Les conseillers n'ayant plus de questions, la séance est levée à 23 h 00.